

Nous vous communiquons par ailleurs l'état estimé de la consommation L'OCCAL pour votre EPCI. Cette estimation a été réalisée sur la base de projections tenant compte du stock de dossiers reçus et des flux hebdomadaires constatés. Il a par ailleurs été établi en appliquant le taux maximum de 70% sur le volet 2 et ne tient donc pas compte des éventuelles mesures de régulation et de modulation à la baisse que nous avons envisagées en séance :

		VOLET 1 Voté	VOLET 2 Voté	VOLET 3 Voté (intégrant arrêté du 15)	FSN	TOTAL consommation L'OCCAL + FSN au 15/01	Rappel enveloppe LOCCAL	Reste disponible suite CP décembre	Participation EPCI sur stock potentiel dossiers déposés 3 volets au 15/01 (sur la base des montants demandés)	Participation EPCI sur estimation dépôt 14/01 au 31/01 (sur la base du rythme de décembre et début janvier)	Total stock + estimation	Estimatif du reste disponible suite instruction des dossiers déposés jusqu'au 31/01
65	CC Trie et Magnoac	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	22 041 €	22 041 €	16990	19419	36409	-14 368 €

Comme convenu en séance, nous vous remercions de nous faire connaître d'ici le 29 janvier si possible votre accord de principe pour la poursuite de L'OCCAL ainsi que pour un réabonder votre participation en nous indiquant le montant envisagé.

En suivant, nous vous remercions de bien vouloir confirmer cet accord en nous adressant d'ici le 10 février une délibération de votre collectivité ou, à défaut, une lettre d'engagement

		VOLET 1 Voté	VOLET 2 Voté	VOLET 3 Voté (intégrant arrêté du 15)	FSN	TOTAL consommation L'OCCAL + FSN au 15/01/21	Rappel enveloppe LOCCAL	Reste disponible suite CP décembre	Participation EPCI sur stock potentiel dossiers déposés 3 volets au 15/01 (sur la base des montants demandés)	Participation EPCI sur estimation dépôt 14/01 au 31/01 (sur la base du rythme de décembre et début janvier)	Total stock + estimation	Estimatif du reste disponible suite instruction des dossiers déposés jusqu'au 31/01
65	CC Trie et Magnoac	0 €	16 033 €	0 €	0 €	0 €	22 041 €	22 041 €	16990	19419	36409	-14 368 €

Le montant de 16 990 € (concernant les 3 volets) jusqu'au 15 janvier 21 et le montant de 19 419 (concernant le volet 1 et 2) jusqu'au 31 janvier 2021 soit un total de 36 409 €

Dans le montant de 16 990 €, nous retrouvons les montants des 3 loyers, l'avance remboursable pour le bar le petit gersois, la demande BRIGIMOD (climatisation) et probablement une partie de Dubarry.

Dans le montant de 19 990 €, nous devrions retrouver une aide pour Dubarry et Carillon.

Comme nous l'avons dit, nous avons dit notre aide actuel est de 22 041 €, nous allons augmenter de 10 000€ l'enveloppe aide L'OCCAL soit un total de 32 041 € pour assurer notre participation jusqu'au 31 janvier 2021.

L'idée est que nous modifions le taux de 70 % de manière à ce que nous arrivions à notre enveloppe de 32 041 €.

